

# Inscriptions aux transports scolaires

La Région des Pays de la Loire est compétente en matière de transports scolaire et s'appuie, en Loire-Atlantique, sur des Communauté de communes par délégation de compétences. La Région vote le règlement intérieur et les tarifs du service et finance les sociétés de transport retenues par marchés publics.

Estuaire et Sillon assure la gestion locale du service en effectuant la mise à jour du plan transport, les relations aux familles et aux partenaires et la gestion des indisciplines par l'intermédiaire du personnel accompagnant dans les cars

## Les transports scolaires sur le territoire d'Estuaire et Sillon

Pour assurer une meilleure proximité, Estuaire et Sillon assure la gestion quotidienne du transport de **4272 élèves du territoire** à la rentrée de septembre 2024. Les transports scolaires desservent **33 établissements scolaires** et mobilisent **73 véhicules de transports scolaires** appartenant à **7 sociétés de transport** différentes.

Ce sont désormais **253 circuits** mis en place pour le transport scolaire, **155 abris voyageurs** installés par Estuaire et Sillon, et **50.000 SMS** envoyés aux familles par an.



### Les inscriptions en ligne

Les inscriptions et renouvellement ne se font pas de manière automatique et doivent être reformulées chaque année scolaire uniquement à partir du site Internet [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr)

<https://www.estuaire-sillon.fr/inscriptions-aux-transports-scolaires-6161.html>

- › Elles sont ouvertes du 12 juin au 15 juillet 2024 (attention au-delà du 15 juillet, une majoration sera appliquée)
- › Il est encore possible de s'inscrire pour la période du 1er avril au 7 juillet 2024 sous réserve des places disponibles
- › Pour les renouvellements d'inscription, les cartes de transport doivent être conservées d'une année sur l'autre et seront rechargées automatiquement en cas de réinscription et de paiement de son abonnement
- › Pour les nouvelles inscriptions, les titres de transport seront transmis par voie postale aux familles d'ici fin août si le paiement a bien été effectué

Depuis la rentrée 2023, la Région autorise les familles à affecter leur enfant sur un point d'arrêt du matin différent du soir **uniquement 2 fois par semaine maximum**, sur le même circuit, en justifiant un caractère régulier pendant toute l'année scolaire. Ces demandes seront traitées à compter du 1er octobre 2024.


Les horaires seront officiellement consultables sur [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr) à compter du 27 août 2024. (Attention, les horaires peuvent être ajustés à la marge courant septembre)

Combien ça coûte ?	▼
Comment s'inscrire?	▼
Gérer les abonnements en toute simplicité	▼
Les inscriptions en cours d'année	▼
Navettes gare SNCF de Savenay vers les lycées	▼
Comment obtenir un duplicata ?	▼
Résilier son abonnement	▼
Vous souhaitez faire une demande d'installation d'abris bus ?	▼
Le service d'alerte par SMS, kezako ?	▼
Les obligations parentales en termes de sécurité	▼
Les 3 réflexes de sécurité	▼

## Une question?

- › Consultez [foire aux questions de la Région](#) en cas de problème au niveau des inscriptions.
- › ou contactez **Allo ALEOP** au 09 69 39 14 14 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h, ou par mail via fiche contact : <https://aleop.paysdelaloire.fr/form/contact>
- › ou contactez le service Mobilités de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon au 02 40 56 80 69

<https://www.estuaire-sillon.fr/inscriptions-aux-transports-scolaires-6161.html>

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, ou par mail à l'adresse : [transports@estuaire-sillon.fr](mailto:transports@estuaire-sillon.fr) 

## **A LIRE**



**+ VOIR TOUTES LES PUBLICATIONS**



PUBLICATION DE NOS PARTENAIRES, MOBILITÉ

**C'est pour leur sécurité !**

PDF - 4,5 Mo

 **TÉLÉCHARGER**

## Dans cette rubrique



### Mobilités et transports

Pour satisfaire la qualité de vie des usagers au quotidien: train, transports en commun et à la demande, covoiturage...

- › LOUER UN VÉLO ÉLECTRIQUE
- › LE COVOITURAGE
- › LE TRAIN
- › LES TRANSPORTS EN COMMUN
- › LES TRANSPORTS À LA DEMANDE
- › LES TRANSPORTS SCOLAIRES
- › MOBILITÉ DURABLE

ESTUAIRE ET SILLON  
Communauté  
de Communes

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ESTUAIRE ET SILLON**

2 Boulevard de la Loire - CS7024  
44260 Savenay

**HORAIRES :**

<https://www.estuaire-sillon.fr/inscriptions-aux-transports-scolaires-6161.html>

Accueil du public du lundi au vendredi  
9h00 > 12h30  
13h30 > 17h00